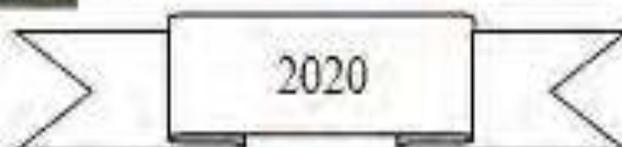




Paroisse St-Antoine Abbé Latulipe  
Adm paroissial : Gaspard Iyoka Balimo, ptre  
Tél: (819) 277-1083



Bureau de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury  
1B, rue Principale Est  
Latulipe (Québec) J0Z 2N0  
Téléphone : 819 747-4281 Téléc. : 819 747-2194  
courriel : [dir.gen\\_latulipe@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:dir.gen_latulipe@mrctemiscamingue.qc.ca)  
[www.latulipeetgaboury.net](http://www.latulipeetgaboury.net)

## FLEUR LOCALE

Volume 29- Numéro 5 FÉVRIER 2020  
Feuillet paroissial et municipal

Nicole L'Italien (819) 747-2274

## **MARDI, LE 7 JANVIER 2020 - PROJET**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 7 janvier 2020, à compter de 19 h 32, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :

Monsieur	Vincent Gingras, maire
Monsieur	Alain Perreault, conseiller n° 1
Madame	Julie Pichette, conseillère n° 2
Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
Monsieur	Richard Moreau, conseiller n° 4
Madame	Manon Légaré, conseillère n° 6

Ainsi que, Madame Julie Gilbert, directrice générale

Assemblée : 5 personnes

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

---

### **2. MOT DU MAIRE**

---

Madame, monsieur bonsoir!

Au nom du conseil municipal de Latulipe et en mon nom personnel je veux vous souhaiter une merveilleuse année 2020. Qu'elle soit à la hauteur de vos attentes. Pour la municipalité, 2020 devrait être décisive en ce qui concerne la réfection des canalisations d'eau potable et le traitement de nos eaux usées. C'est prioritaire pour nous et nous allons mettre de la pression sur le gouvernement à ce sujet. Il est grand temps qu'on arrête de repousser l'échéance. 2020 devrait également faire entrer Latulipe dans le 21<sup>ème</sup> siècle avec un réseau cellulaire digne de ce nom. Là aussi il est grand temps. Je veux souhaiter la bienvenue à madame Marianne Morency Landry au sein du conseil municipal. Je suis persuadé qu'elle saura bien s'intégrer à l'équipe et qu'elle a le développement de sa municipalité à cœur. Je veux féliciter Julie Pichette, Daniel Gauthier et Guylaine Roy pour l'organisation de la fête de Noël. Merci de votre implication et merci de faire vivre à nos enfants la magie de Noël.

Sur ce, bon conseil!

Vincent Gingras

**20-01-001**

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Julie Pichette et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

**20-01-002**

### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par Manon Légaré et résolu à l'unanimité des membres du conseil que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 soient adoptés tel que rédigés.

## **5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**

Aucun

## **6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune

## **7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

Vincent Gingras a abordé les points suivants avec les membres du conseil :

- Les grands dossiers de la MRC cheminent bien. Au niveau du projet piscine, la Municipalité de Laverlochère-Anglier a pris les devants et a décidé de mener les études en collaboration avec d'autres municipalités et du comité des usagers. Ils ont jusqu'au 21 février pour soumettre une demande de subvention au nouveau programme pour les installations sportives.
- Le dossier de l'incinérateur progresse de façon positive. Il reste des technicalités à régler pour que le projet puisse passer à l'étape suivante.
- Le GIRAT accélère l'installation de ses tours cellulaire et nous pouvons espérer que Latulipe sera desservi d'ici la fin de l'année.
- Pour ce qui est d'internet Haute-Vitesse, le dossier chemine plus lentement car nous faisons face à une rivalité commerciale entre COGECO, Vidéotron et Bell. Plus de détails à suivre.

Bilan matières résiduelles Novembre :

- Déchet : 81490\$ pour 561.55 tonnes en hausse de 100 tonnes par rapport à 2018.
- Recyclage : 17603\$ pour 119.49 tonnes ici le coût est plus élevé de 7000\$ à comparer à 2018 pour le même tonnage.
- Composte : 40,85 tonnes comparativement à 59,26 tonnes en 2018.

## **8. ADOPTION DES COMPTES / DÉCEMBRE 2019**

### **8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS**

<b>COMPTES PAYÉS - Décembre 2019</b>		
<b>NOM</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
Julie Gilbert	2 439.39 \$	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement et officier
Salaires col bleu et col blanc	6 207.78 \$	Chef et préposé aux travaux publics, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et Pompiers
Élus(es)	3 597.76 \$	Salaires et allocation de dépenses
Desjardins Sécurité Financière	1 018.81 \$	Assurance collective / Novembre 2019
Revenu Québec	287.20 \$	C.N.E.S.S.T.
Revenu Québec	3 298.79 \$	Remises salariales
Revenu Canada	1 393.71 \$	Remises salariales
Bell Mobilité	238.68 \$	Téléphonie cellulaire
Hydro Québec	1 008.31 \$	Électricité / Centre communautaire
" "	1 540.34 \$	Électricité / Traitement eau potable
	246.56 \$	Électricité / Éclairage public
" "	31.11 \$	Électricité / Patinoire

	232.29 \$	Électricité / Garage
	30.27 \$	Électricité / Entrepôt
	723.67 \$	Électricité / 4, Principale Ouest
Maitre Mireille Bourque Intrust	442.62 \$	Taxes scolaires / 14, Principale Ouest
Télébec	122.52 \$	Téléphone / Bureau
" "	113.23 \$	Téléphone / Traitement eau potable
" "	104.79 \$	Téléphone / Centre communautaire
Club de l'Age d'Or de Latulipe	125.00 \$	Don / Diner de Noël
Club de motoneige du Témiscamingue	125.00 \$	Don / Fête 40e anniversaire
Construction Francois Viau	46 248.69 \$	Travaux réno. - sous-sol RES:19-06-87 *
Les Pros du Plancher	27 726.06 \$	Travaux réno. - sous-sol (plancher) *
École du Carrefour	557.00 \$	Location Point de service / décembre 2019
Paroisse Saint-Antoine Abbé	275.00 \$	Location bureau / Décembre 2019
Marc Giroux	130.00 \$	Remboursement taxes piscines (2018-19)
Pierre Derome	596.34 \$	Remboursement taxes payées en trop
<b>TOTAL</b>	<b>98 860.92 \$</b>	

20-01-003

## 8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - Décembre 2019		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Bellehumeur Électriques Inc.	732.80 \$	Changement luminaire extérieur / Garage
Boivin & Gauvin	365.62 \$	Gant et cagoule / Pompier
DHC Avocats	877.61 \$	Service professionnel / 14, Principale O.
Dicom Express	49.91 \$	Frais de messagerie / Analyse eau potable
Distribution Gironne Ltée	107.87 \$	Pièce / Camion
Équipements mori7 Inc.	965.79 \$	Pièce / Chasse-neige
H2Lab Inc.	20.70 \$	Analyse d'eau potable
H2O Innovation Inc.	1 264.16 \$	Pièce / Traitement eau potable
	789.77 \$	Produits chimiques /traitement eau potable
ImprimAction 2000	284.57 \$	Carte de Noël
M.R.C. de Témiscamingue	946.74 \$	Incendie-Téléavertisseur
	64.00 \$	Mutation 2019
	936.00 \$	Pinces de désincarcération 2019
Manseau Peintre Inc.	14 831.78 \$	Travaux peinture / Centre communautaire*
Propane Nord-Ouest Inc.	1 293.50 \$	Chauffage / Garage
Quincaillerie de l'EST	1 350.72 \$	Achat peinture / Centre communautaire*
	1 145.00 \$	Essence / Camion et Chargeuse-pelleteuse
	528.75 \$	Divers / Fête de Noel et Patinoire
Quincaillerie Home Hardware	653.03 \$	Toilette & Vanité / Centre communautaire - rénovation sous-sol.
Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue	2 092.80 \$	Cotisation annuelle 2020
Service Informatiques Logitem Inc.	45.94 \$	Fourniture de bureau
SNC-Lavalin Stavibel Inc.	12 947.62 \$	Études projet assainissement eaux usées*

Tenco Inc.	191.49 \$	Pièce / Chasse-neige
Xerox Canada Ltée	540.70 \$	Location d'imprimante
<b>Grand Total (Achat)</b>	<b>43 026.87 \$</b>	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que les comptes soient adoptés, tels que présentés ci-dessus.

#### **9. RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

L'application du règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

**20-01-004**

#### **10. FERME ALGYB SENC / DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la CPTAQ de la Ferme ALGYB SENC visant à inclure le lot 6324082, 5769175 et 5769166 à la zone agricole;

CONSIDÉRANT que la demande ci-haut mentionnée est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que l'impact de la présente demande sera positif sur le maintien de l'agriculture locale;

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury recommande la demande d'autorisation à la CPTAQ de la Ferme ALGYB SENC visant à inclure le lot 6324082, 5769175 et 5769166 à la zone agricole.

#### **11. AVIS DE VACANCES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Julie Gilbert, directrice générale et présidente d'élection informe le conseil que Vincent Gingras, conseiller #5, a donné sa démission du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

Ainsi, une élection partielle se tiendra le 23 février 2020.

**20-01-005**

#### **12. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019 (AN 2) POUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT l'adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 18 octobre 2017 et l'entrée en vigueur dudit schéma révisé le 25 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que toute autorité locale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la transmission au ministère de la Sécurité publique sera réalisée par la MRC de Témiscamingue, d'ici février 2020, conformément aux directives du ministère;

Il est proposé par Julie Pichette et unanimement résolu :

D'ADOPTER le rapport d'activité incendie pour la période s'étendant du 25 octobre 2018 au 25 novembre 2019 (an 2) tel que présenté.

DE TRANSMETTRE le rapport d'activité incendie (an 2) au responsable du rapport à la MRC de Témiscamingue afin qu'il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

### **13. AVIS DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Julie Gilbert, donne avis au conseil du dépôt à la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury de la « Déclaration des intérêts pécuniaires 2020 » des élus(es) :

- Vincent Gingras, maire
- Alain Perreault, conseiller #1
- Julie Pichette, conseillère #2
- Marianne Morency-Landry, conseillère #3
- Richard Moreau, conseiller #4
- Manon Légaré, conseillère #6

### **14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION**

20h00 à 20h01

### **15. RÈGLEMENT NUMÉRO 20-02-01 PORTANT SUR LE TAUX DE TAXATION 2020**

#### **15.1 AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

Le conseiller, Richard Moreau, annonce qu'un projet de règlement numéro 20-02-01, concernant l'adoption des taux de taxation 2020 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, sera amené au cours de la prochaine séance ordinaire du conseil, en vue de son adoption.

#### **15.2 PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 20-02-01 PORTANT SUR LE TAUX DE TAXATION 2020**

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire de ce conseil, tenue le 7 janvier 2020;

Il est proposé par Richard Moreau et résolu par les membres du conseil qu'en conséquence de ce qui précède, qu'il soit par le présent règlement statué et décrété ce qui suit :  
(Le règlement suivra dans le PV de février)

### **16. RÈGLEMENT NUMÉRO 20-02-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS(ES) POUR L'ANNÉE 2020**

#### **16.1 AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

Le conseiller, Alain Perreault, annonce qu'un projet de règlement numéro 20-02-02, concernant l'adoption du traitement des élu(e)s municipaux pour l'année 2020 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, sera amené au cours de la prochaine séance ordinaire du conseil, en vue de son adoption.

#### **PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 20-02-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS(ES) POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT que la loi sur le traitement des élus municipaux (LRQ, C.T.-11.001) permet au conseil de fixer la rémunération du maire et des conseillers(ères);

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la session ordinaire du conseil municipal tenue le 7 janvier 2020.

**20-01-006**

**20-01-007**

Il est proposé par Alain Perreault et résolu unanimement par les membres du conseil, que le règlement 20-02-02 intitulé « règlement sur le traitement des membres du conseil municipal pour l'exercice 2019 » ci-après reproduit, soit adopté.

(Le règlement suivra dans le PV de février)

**20-01-008**

**17. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'ASSURANCE MUNICIPALE**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu par les présents membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son contrat d'assurance municipal pour l'année 2020 avec Groupe Ultima Inc. :

QUE la facture #18 155 au montant de 14 687 \$ (taxe incluse) soit payée;

**20-01-009**

**18. RENOUELEMENT DU CONTRAT AVEC LE RÉSEAU BIBLIO ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC**

Il est proposé par Julie Pichette et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son entente avec le Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque municipale-scolaire pour l'année 2020 :

QU'UN montant de 2 092.80 \$ (taxes incluses) soit attribué à la présente entente.

**20-01-0010**

**19. MRCT / ADDENDA - ENTENTE RELATIVE À LA MISE EN COMMUN D'UNE RESSOURCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) DANS UN CONTEXTE DE PRÉVENTION**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Béarn, Duhamel-Ouest, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, la ville de Ville-Marie et la MRC de Témiscamingue désirent renouveler l'entente relative à la mise en commun d'une ressource en santé et sécurité du travail (SST) dans un contexte de prévention (ci-après « entente »);

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'apporter des modifications à l'entente afin de modifier divers éléments dont notamment la durée de la période de renouvellement, les parties à l'entente et les coûts liés à l'entente;

**CONSIDÉRANT QU'**il est prévu à l'article 15 de ladite entente que « Toute modification à cette entente peut être apportée sous forme d'addenda. Toutes les parties à l'entente doivent être consentantes et adopter, par résolution de leur conseil respectif, le libellé de chaque addenda proposé. »;

Il est proposé par Manon Légaré et unanimement résolu par les membres du conseil :

- **D'ACCEPTER** les modifications de l'entente relative à la mise en commun d'une ressource en santé et sécurité du travail (SST) dans un contexte de prévention prévue à l'addenda.
- **D'AUTORISER** le maire, Vincent Gingras et la directrice générale, Julie Gilbert à signer l'addenda de l'entente relative à la mise en commun d'une ressource en santé et sécurité du travail (SST) dans un contexte de prévention, tel que présenté.

20-01-0011

**20. RÉOLUTION AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE RELATIVE À L'ACHAT ET LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS POUR DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE BÉARN ET LES MUNICIPALITÉS DE FUGÈREVILLE, CANTONS UNIS DE LATULIPE-ET-GABOURY, LORRAINVILLE, LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS, SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES, SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE, SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES ET LES VILLES DE BELLETERRE, TÉMISCAMING ET VILLE-MARIE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Béarn et les municipalités de Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Eugène-de-Guigues et les villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie, désirent se prévaloir des dispositions des articles 14.3 et 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et des articles 29.5 et 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) pour conclure une entente relative à l'achat et la mise en commun d'équipements pour des services d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT que par sa résolution 18-06-093, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury confirmait le choix des équipements et de sa participation au financement de ces derniers;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise la conclusion d'une entente relative à l'achat et la mise en commun d'équipements pour des services d'aqueduc et d'égout avec les municipalités de Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Eugène-de-Guigues et les villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici, au long reproduite;

QUE Vincent Gingras, maire et Julie Gilbert, directrice générale / secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ladite entente.

20-01-0012

**21. CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS DU TÉMISCAMINGUE / RÉOLUTION D'ENGAGEMENT 2020**

Il est proposé par Julie Pichette et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise, à même le Fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la **Corporation du transport adapté du Témiscamingue** au montant de 1 016.00 \$ pour la période d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Le conseil accepte de verser sa quote-part à la municipalité mandataire (MRC de Témiscamingue) au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de la CTAT, et qu'il subventionne le service.

**22. CORRESPONDANCE**

**22.1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC / DEMANDE AUX MUNICIPALITÉS CONCERNANT LE SUIVI DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE**

Le gouvernement du Québec modifiera le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* afin de s'aligner sur les recommandations de Santé Canada. À la suite de récentes études scientifiques, la concentration maximale acceptable par litre d'eau potable est de cinq microgrammes de plomb.

Ainsi, les municipalités du Québec, à l'aide d'un programme de financement du gouvernement québécois, devront élaborer un plan d'action pour le début du printemps 2020 afin de réduire la présence de plomb dans l'eau potable.

De plus, un feuillet d'information doit être distribué à la population. Enfin, le plan d'action devra être rendu public lorsque complété.

**20-01-0013**

**22.2 ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS DU TÉMISCAMINGUE / DEMANDE DE DON**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury offre un don de 250.00\$

**20-01-0014**

**22.3 FQM / RÉOLUTION CONCERNANT LE PROJET DE LOI 48 SUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ AGRICOLE**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est proposé par Alain Perreault et unanimement résolu que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- TRANSMETTE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée

Laforest, au ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Pierre Dufour, à la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Mme Émilise Lessard-Therrien, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

20-01-0015

**22.4 RENOUELEMENT D'ADHÉSION AU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son adhésion pour l'année 2020 au conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour la somme de 60.00 \$.

**23. AFFAIRES DIVERSES**

**23.1 MISE À JOUR DU SITE INTERNET**

Voir si compagnie régionale avec le même type de services.

20-01-0016

**23.2 PROJET D'UNE NOUVELLE CABANE À PATINOIRE / DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une nouvelle cabane à patinoire, équipée de toilette et d'eau potable offrirait une infrastructure plus adaptée aux besoins de la population :

CONSIDÉRANT que ce projet permettrait également le développement du cyclisme dans l'Est témiscamien;

Il est proposé par Julie Pichette et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury demande une somme de 30 000 \$ au FDT dans le cadre du projet d'une nouvelle cabane à patinoire, équipée de toilette et d'un service d'eau potable :

QUE Julie Gilbert, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présente demande.

20-01-0017

**23.3 PROJET D'UNE NOUVELLE CABANE À PATINOIRE / DEMANDE DE PARTENARIAT À LA CAISSE DESJARDINS DE LA FORÊT ENCHANTÉE**

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une nouvelle cabane à patinoire, équipée de toilette et d'eau potable offrirait une infrastructure plus adaptée aux besoins de la population :

CONSIDÉRANT que ce projet permettrait également le développement du cyclisme dans l'Est témiscamien;

Il est proposé par Julie Pichette et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury demande un partenariat d'une valeur de 30 000 \$ à la caisse Desjardins de la Forêt enchantée dans le cadre du projet d'une nouvelle cabane à patinoire, équipée de toilette et d'un service d'eau potable :

QUE Julie Gilbert, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présente demande.

**20-01-0018**

**23.4 CERCLE DES FERMÈRES DE LATULIPE / DEMANDE DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Manon Légaré et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise au Cercles des Fermières de Latulipe une location gratuite du centre communautaire, vendredi le 10 janvier 2020 pour une réunion et un souper.

**20-01-0019**

**23.5 PG SOLUTION – LOGICIEL D'ADMINISTRATION MUNICIPAL / ADOPTION DE L'ENTENTE 2020**

Il est proposé par Julie Pichette et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle, pour l'année 2020, l'entente avec PG Solution concernant l'utilisation du logiciel d'administration municipale :

QUE la facture # CESA32733 au montant de 4 690.98\$ (taxes incluses) soit payée.

**20-01-0020**

**23.6 RENOUVELLEMENT DE LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe (voir annexe A), comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre prochain.

ANNEXE A

RENOUVELLEMENT PROGRAMMATION TECQ 2014-2018			
DÉPENSES	TOTAL	COÛTS À VENIR	COÛTS RÉALISÉS
Eaux usées – étude préliminaire	130 229.00 \$		130 229.00 \$
Étude infrastructures - égout	23 291.00 \$		23 291.00 \$
Eau potable – quai lac d'aqueduc	3 859.00 \$		3 859.00 \$
Eau potable – Lecteur chlore	4 657.00 \$		4 657.00 \$
Eau potable–Enregistreur données	6 509.00 \$		6 509.00 \$
Rénovation centre communautaire	172 051.00 \$		172 051.00 \$
Voirie été 2018	64 569.00 \$		64 569.00 \$
Voirie été 2019	91 757.00 \$		91 757.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>496 922.00 \$</b>		<b>496 922.00 \$</b>

**24. TROISIÈME PÉRIODE DE QUESTION**

20h45 à 20h48

**20-01-0021**

**25. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 20 heures 49 minutes.





**1,2,3...  
on trie**



**FIERS D'ÊTRE VERTS**



## TRUCS ET ASTUCES

### COÛTS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les matières résiduelles mises dans vos bacs roulants n'ont pas toutes la même valeur et le même coût de disposition. En effet, il n'en coûte qu'environ 40 \$ pour traiter une tonne de matières compostables, comparativement à plus de 135 \$ pour une tonne de déchets, une différence de près de 100 \$ la tonne. Pour sa part, les matières recyclables coûtent approximativement 80 \$ la tonne, mais le coût est remboursé à près de 100 % par la compensation de la collecte sélective.

Voilà pourquoi, il est très important de bien composter et de bien recycler vos différentes matières. Plus de déchets sont générés et plus la facture est salée!

Visitez le site Internet de la MRC au [www.mrctemiscamingue.org](http://www.mrctemiscamingue.org)  
pour plus d'informations sur la gestion des matières résiduelles



**1,2,3...  
on trie**



**FIERS D'ÊTRE VERTS**



## TRUCS ET ASTUCES

### DISPOSITION DES CENDRES

Les cendres de votre foyer ou poêle à bois peuvent être déposées dans le bac à compost. Cependant, il est très important de respecter les consignes suivantes afin de s'assurer que le service de collecte est sécuritaire pour les individus et les équipements :

- ♦ Déposez les cendres chaudes de votre foyer ou poêle à bois dans un contenant métallique muni d'un couvercle
- ♦ Une fois les cendres refroidies (pendant minimum 1 semaine), vous pouvez les mettre dans un sac compostable pour le déposer ensuite dans votre bac

Visitez le site Internet de la MRC au [www.mrctemiscamingue.org](http://www.mrctemiscamingue.org)  
pour plus d'informations sur la gestion des matières résiduelles



## *MRC de Témiscamingue*

*Angliers \* Béarn \* Bellefleur \* Duhamel-Oués \* Fugèreville \* Guérin \* Xipoua \* Laforce \* Loviel (ENO) \*  
Lévesque-et-Gaboury \* Laverlochère \* Lorrainville \* Maffet \* Nidder \* Notre-Dame-du-Nord \* Quincy \*  
St-Benoît-de-Guigues \* St-Édouard-de-Nabes \* St-Basile-de-Guigues \* Témiscaming \* Ville-Marie*

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 • Ville-Marie (Québec) J9V 1X6  
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) • Télécopieur : 819 629-3472  
Courriel : [mrc@mrcdemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrcdemiscamingue.qc.ca) • Site Internet : [www.mrcdemiscamingue.qc.ca](http://www.mrcdemiscamingue.qc.ca)

---

# **FÉVRIER**

## **Capsule : Foyer et poêle à bois**

Un feu de foyer anime et réchauffe le cœur des petits et des grands. Assurez-vous cependant de vous réchauffer en toute sécurité.

Votre foyer ne doit contenir que très peu de bûches et elles doivent être bien sèches. Assurez-vous que votre pare-étincelles est bien installé. Placer les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et tenez-le loin de toute paroi ou contenant combustible. Il vous faut savoir que les cendres peuvent rester chaudes durant plus de trois jours.

Un poêle à bois est souvent situé au sous-sol, parmi un encombrement de contenants et de boîtes. Assurez-vous de tenir éloigné du poêle à bois tout contenant combustible comme la peinture et les boîtes de carton.

Message sincère à notre bon ami curé, Roger Cadotte...

En ce début d'année 2020, vous avez manifesté l'intention de quitter vos fonctions pour les célébrations dominicales à Latulipe, afin de prendre votre santé en main et profiter de votre tranquillité.

Nous avons parcouru une longue et belle route en votre présence. C'est avec une grande dignité que vous avez su soutenir les paroissiens dans leur foi. Pour nous, il est temps de faire place à la fierté et au bonheur de vous avoir accueilli depuis presque 20 ans.

En tenant compte bien entendu de votre état de santé, nous espérons toujours que vous trouverez encore l'élan et l'énergie nécessaire pour nous accompagner dans nos célébrations en l'absence de notre curé Gaspard.

Sachez que vous serez toujours le bienvenu parmi nous.

Souhaitons que l'année 2020 soit pour vous une année remplie de belles réussites et d'événements heureux!

Un MERCI chaleureux de toute la communauté latulipienne...

## HORAIRE DES MESSES FÉVRIER

26 jan	9h00	Dadamo	Par Benoît Roussel
02 fév	10H45	Keven Gauthier	Par parents et amis
16 fév	10H45	Liliane et Simon Foucher	Par Lili Lévesque
1 <sup>er</sup> mars	10H45	Pauline Julien	Par parents et amis

QUÊTES	25 déc :	223,90\$ (remis au célébrant)
	29 déc :	200,00\$
	1 <sup>er</sup> et 5 jan	159,60\$

Pas de quêtes pour le 19 janvier et 26 janvier ainsi que le 2 février

\*À partir du 2 février les messes seront célébrées aux 2 semaines à 10H45. Merci!

### CONSEIL DE LA FABRIQUE 2020

Magella Lévesque, prés. d'assemblée  
Nicole L'Italien  
André Poudrier  
Sylvie Poudrier, trésorière  
Rosiane T. Gauthier, sec. d'assemblée

## RAPPORT FINANCIER Annuel 2019

En debut de Janvier

<b>Solde à la caisse</b>	10 913,74 \$	<b>Grand livre</b>	10 913,74 \$
--------------------------	--------------	--------------------	--------------

### Recettes

Quêtes	8 431,95 \$
Quêtes commandées	40,00 \$
Messes annoncées	955,00 \$
Prions	287,00 \$
Pastorale Rameaux	97,00 \$
Luminaires	853,40 \$
Dime	1 730,00 \$
Baptême	40,00 \$
Mariage	- \$
Quête de Mariage	- \$
Funérailles	400,00 \$
Quête Funérailles	141,40 \$
Certificats	- \$
Cimetière	280,00 \$
Loyer municipalité	3 300,00 \$
Loyer Corp-Gaboury	1 925,00 \$
Loyer Age d'or	796,50 \$
Organisation Bingo/Repas	- \$
Dons	2 413,00 \$
Remboursement TPS	318,60 \$
Remboursement TVQ	629,18 \$
Divers	50,00 \$
Intérêts	208,79 \$
<b>TOTAL</b>	<b>22 896,82 \$</b>

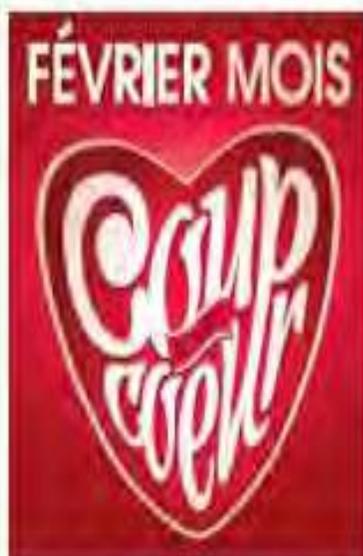
### Déboursés

Contribution Prêtre	4 767,51 \$
Quête commandées	650,00 \$
Pension Curé	- \$
Prions abonnement	478,20 \$
Pastorale	84,51 \$
Luminaires	867,00 \$
Culte	229,33 \$
Entretien	1 908,83 \$
Bureau	153,62 \$
Per Capita	295,00 \$
Assurance	2 866,00 \$
CSST	121,03 \$
Chauffage	4 715,82 \$
Hydro	5 364,55 \$
Fleur Locale	240,00 \$
Directeur Régistres	35,00 \$
Musique	- \$
Frais adm/fixe	35,40 \$
Dons	- \$
TPS	614,37 \$
TVQ	1 216,20 \$
Divers autres dépenses	179,15 \$
Frais administration	864,60 \$
<b>TOTAL</b>	<b>25 686,12 \$</b>

En fin de Décembre

<b>Solde à la caisse</b>	8 124,44 \$	<b>solde du grand livre</b>	8 124,44 \$
--------------------------	-------------	-----------------------------	-------------

Nombre de chèque en circulation ; 0



## Février mois coup de cœur à la biblio

Février, mois de l'amour, de l'amitié et des coups de cœur. C'est dans cet esprit que les membres du comité BIBLIO vous invite, en février, à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Pour ce faire, repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur. De belles découvertes à faire !

Et, dans cette vague de partage et de plaisir, les abonnés sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.

Votre bibliothèque locale, affiliée au Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, vous offre une panoplie de services : prêt de livres, de revues, de livres numériques en français et en anglais pour les jeunes et les adultes, de revues numériques en 62 langues, de raquettes à neige, Internet Wi-Fi. Demandez votre NIP pour accéder aux services en lignes tels les réservations et les renouvellements de prêts, les demandes de livres non disponibles en bibliothèque, et plus encore.

Février, c'est donc un rendez-vous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.



À court de lecture... Pensez BIBLIO!

[www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec)



*Le comité d'éducation populaire autonome de  
Moffet  
en collaboration avec la Bibliothèque de Moffet  
invite la population du Témiscamingue à :*

Type d'activité :	<u>Soirée de contes</u>
Le titre de l'activité :	<u>Ainés d'exception</u>
Date :	Le jeudi 30 janvier 2020
Heure :	À 19 h
Lieu :	À la salle communautaire de Moffet
Personne-ressource :	M. Guillaume Beaulieu

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

M<sup>me</sup> Lise Laprise, au 819 747-2145 ou  
M<sup>me</sup> Éliette Roy, au 819 747-6247

**Bienvenue à toute la population témiscamienne !**



# TÉLÉ BINGO

Canal 97 sur le câble

## BINGO SPÉCIAL DE FÉVRIER

### 12 FÉVRIER 2020

### Gros lot de

# 1500 \$



**200 \$ pour le signe +**

**Jeu Bonanza**

**CARTE BINGO : 8 \$**

**CARTE BONANZA : 4 \$**



Procurez-vous des tampons encreurs à bingo  
à l'effigie de TV Témis.

En vente chez la plupart des dépositaires!

Visitez [temis.tv](http://temis.tv) pour avoir la liste des points de vente!

COIN DES ARTISTES



**POINTS DE SERVICE SECTEUR EST**  
**HORAIRE DE L'INFIRMIER**  
**FÉVRIER 2020**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 MOFFET	4 LATULIPE	5 BELLETERRE	6 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H À 15H	7 SECTEUR EST	8
9	10 MOFFET	11 LATULIPE	12 BELLETERRE	13 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H00 À 15H	14 SECTEUR EST	15
16	17 MOFFET	18 LATULIPE	19 BELLETERRE	20 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H00 À 15H	21 SECTEUR EST	22
23\30	24\31 MOFFET	25 LATULIPE	26 BELLETERRE	27 LAFORCE 8H30 À 10H00 MOFFET 13H00 À 15H00	28 SECTEUR EST	29

HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS. VEUILLEZ TÉLÉPHONER POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour contacter l'infirmier:

- Moffet : 819-747-6171
- Latulipe : 819-747-5561
- Laforce : 819-722-2453
- Belleterre : 819-722-2161

Pour parler à une infirmière en tout temps : *info-santé* : 811 Pour une URGENCE : 911

**Pour prendre R-V avec Dr Martin (Latulipe ou Moffet) : 819-747-6171**

**Pour prendre R-V avec Dr Legault (Laforce ou Belleterre) : 819-722-2161**

**Pour prendre R-V avec Dr Valet (Ville-Marie) : 819-629-2420 poste 4170**

**Travailleuse sociale (T.S.)** travaille le mardi, mercredi et jeudi. Si vous avez besoin de ses services, laissez votre message dans sa boîte vocale au 819-629-2420 poste # 4212. elle vous recontactera pour planifier un rendez-vous.

### DATES À RETENIR FEVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		CONSEIL MUNICIPAL (10H30)	SEUILS ENSEI- GNE À 10H30			
			SEUILS ENSEI- GNE À 10H30			
			SEUILS ENSEI- GNE À 10H30			
			SEUILS ENSEI- GNE À 10H30		DATE LIMITE VOUS LES ARTICLES	
			SEUILS ENSEI- GNE À 10H30		SCHEFF FLEUR LOCALE	

\*\*\*ECOCENTRE FERMÉE POUR LE MOIS DE FEVRIER\*\*\*

### PENSÉE DU MOIS

"Le miracle est l'enfant le plus chéri de la foi.  
Johann Wolfgang von Goethe

**PARLER, ÇA FAIT DU BIEN.**  
**1 888 505-1010**

Gratuit - Confidential - Anonyme

Centre d'aide à l'écoute d'Halifax et de  
St-Jean-de-la-Rivière

  
www.caecoute.org

**COOPÉRATIVE** **URTEL**

**Centre**

**Vie en ce**  
**conjugale**

**Veillez noter que vous avez jusqu'au 28 février pour acheminer vos articles pour la prochaine parution le 6 mars 2020.**